

BORDEAUX, le 05/04/2024



Direction générale Mobilités
Direction générale Adjoint des Transports
Direction de l'Exploitation
Service Suivi et Contrôle Technique de l'Exploitation

COMPTE RENDU REUNION PLENIERE DE CONCERTATION

OBJET : Réunion plénière de concertation – Avenue de Gradignan à Pessac

Réunion du 21/03/2024

Début réunion : 19h00

Fin réunion : 21h30

Responsable de service référent :

Fabien PAULOV : 06-65-82-69-45

f.paulov@bordeaux-metropole.fr

Présents :

BORDEAUX METROPOLE

Béatrice de François : Vice-présidente de la métropole en charge des Transports et du Stationnement

Fabrice LIMARE : Adjoint à la DG Mobilités

Stéphane PIERROT : Responsable du service territorial ST4 du Pôle Territorial SUD

Catherine BERTET : Directrice Gestion de L'espace Public – Pôle Territorial SUD

Didier HARRIBEY : Responsable de service Développement et Aménagement Pôle Territorial SUD

Charles SENEZ : Chef de projet Direction des Grands Projets Mobilités

David-Alexandre SCHIELA : Chargé d'exploitation à la direction de l'exploitation

Fabien PAULOV : Responsable de service suivi et contrôle technique de l'exploitation

COMMUNE DE PESSAC

Franck RAYNAL, Maire de Pessac

Stéphane MARI, Adjoint au Maire

Fatima BIZINE, Maire-Adjointe de quartier

REPRESENTANTS DES COMITES DE QUARTIER

HABITANTS DU QUARTIER : de l'Avenue de Gradignan, Avenue Pierre Corneille, Avenue Marc Desbats....

(120 participants selon la feuille d'émargement)

Pour diffusion : participants +

Karine MABILLON : DG Mobilités

Florence SALEZ, Directrice Exploitation

Marie-Pierre GAIFFAS, Directrice générale adjointe Stratégie Territoriale

Brendan GRANDJEAN : Chargé de projet Direction Multimodalité

Julien ROUYER : Chargé de projet Direction Multimodalité

Présentation d'introduction à la réunion plénière :

Monsieur le Maire de Pessac a introduit la réunion en revenant sur la genèse et l'enchaînement des événements qui ont abouti à la réunion plénière organisée ce jeudi 21 mars 2024 dans la salle communale du Chiquet. Un collectif contre les nuisances sur l'avenue de Gradignan a entrepris de nombreuses actions de sensibilisation depuis deux ans. En parallèle, l'arrivée prochaine du BEX (et sa préfiguration en amont) a rendu possible l'accélération des travaux sur l'avenue de Gradignan précédés par des réunions et des ateliers de concertations des riverains.

Monsieur le Maire a souligné l'implication et la réactivité de la métropole et rappelé l'enjeu d'intérêt métropolitain que représente le Bus Express.

Madame de François, Vice-Présidente de la Métropole en charge des transports et du stationnement, a ensuite pris la parole pour rappeler ce que seront les Bus Express, des lignes structurantes à haut niveau de service du réseau qui seraient à terme électriques. Elle insiste également sur le besoin de répondre aux enjeux de développement des transports dans la Métropole. Elle rappelle que ces lignes de bus express sont issues du schéma directeur des mobilités, voté à l'unanimité par les élus métropolitains.

Ensuite, Monsieur Paulov a déroulé la présentation de la restitution du travail mené en ateliers (une première réunion plénière en juillet au sein de la mairie, 2 ateliers de concertation au cours des mois d'octobre et novembre 2023 et la restitution des travaux ainsi que les propositions d'aménagement lors de cette 2^e réunion plénière). La présentation est jointe en annexe de ce compte-rendu.

Monsieur le Maire remercie les équipes techniques pour la présentation effectuée.

Madame la Vice-Présidente a remercié l'assistance pour son écoute malgré des sujets techniques parfois compliqués usant d'un vocabulaire spécifique avec lequel tout le monde n'est pas nécessairement familiarisé. Elle insiste aussi sur le processus de travail de concertation engagée depuis l'été 2023, 2 réunions plénières et 2 ateliers de travail préalables à cette nouvelle réunion plénière, pour permettre d'aboutir à un projet concerté sur l'avenue de Gradignan intégrant une réflexion plus large avec des propositions sur les rues adjacentes afin d'apaiser et organiser la circulation. Elle insiste également sur le besoin de comparer les aménagements proposés avec ce que l'on peut voir dans les autres villes de la métropole pour se rendre compte que l'on arrive à apaiser la circulation grâce à la mise en place de sens unique. Madame la Vice-Présidente remercie également la commune qui organise et pilote la concertation (modalités et invitations des habitants).

- Un premier résident de l'avenue Corneille a remis en cause la méthode de concertation et sa temporalité. Plaidant pour un élargissement plus global de la concertation dépassant les avenues Corneille et Gradignan, estimant que les reports de flux et les impacts se feront dans l'ensemble du quartier à large échelle.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux n'étaient pas planifiés il y a encore un an. C'est l'écoute et la réactivité de la Métropole qui a permis une action aussi rapide car il était nécessaire de résoudre les problèmes de l'avenue de Gradignan afin de pouvoir y envisager le passage d'un BEX. Dans ce cadre, les aménagements sur l'avenue de Gradignan sont définitifs, mais les modalités de pacification de la circulation de l'ensemble du quartier restent à déterminer et les propositions faites au-delà de l'avenue de Gradignan ont été étudiées et naturellement intégrées dans les ateliers (avenue Pierre Corneille et autres rues adjacentes).

- D'autres riverains déplorent le manque d'information sur ces ateliers de concertation et demandent la réouverture de l'avenue de Gradignan dans les conditions de circulation antérieure. Monsieur Raynal recentre le débat en rappelant l'échéance d'arrivée du BEX en 2027, de préfigurer en l'avenue de Gradignan dès la réception des travaux et de tester les préconisations vues en atelier sur les rues adjacentes notamment. Cette configuration est une chance, car cela laisse 3 ans à mettre à profit pour pouvoir concerter, tester, travailler afin de trouver les meilleurs ajustements sur les autres voies. A ce titre, il demande que l'écluse proposée en partie haute de l'avenue de Gradignan soit réalisée de manière « tactique » (modifiable après évaluation). Lors de la présentation technique, cela a été présenté avec une évaluation début 2025.
- Sur la demande de réouverture dans les mêmes conditions de circulation qu'avant les travaux afin de savoir si les sommes investies et les travaux ont vraiment été efficaces pour résoudre les nuisances, Monsieur le Maire explique que la loi LOM ne permet pas de rouvrir à la circulation l'avenue de Gradignan dans les mêmes conditions de circulation qu'auparavant. En effet, réglementairement tous les travaux de réfection de voirie doivent désormais intégrer des aménagements cyclables, la mise en sens unique tête bêche et la création de couloir bus-vélo, répondent à cet impératif. En outre, L'enjeu de cette action est d'éviter le trafic de transit dans l'ensemble du quartier.
- Une habitante de l'avenue Corneille intervient pour rappeler les problèmes de nature des sols et de la qualité des constructions souffrant des vibrations et de la dégradation des voiries. Elle demande le même niveau de travaux pour l'avenue Corneille.

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont prévus avant la mise en service du BEX, soit avant 2027.

Cependant, le programme de travaux reste encore à définir et pourra s'appuyer sur les expérimentations menées.

- Il est demandé ce qu'il est prévu pour la sécurisation des carrefours Corneille / Desbats et Corneille / Armistice. Monsieur Paulov répond que la mise en sens unique est de nature à simplifier les flux et à favoriser la sécurité. Cependant, si à l'usage, un risque accidentogène accru venait à se révéler, des mesures correctives seraient prises.
- Il est demandé l'étude d'un aménagement sécurisant l'entrée des usagers arrivant de l'avenue Pierre Corneille sur l'avenue Marc Desbats.
- En complément, il est également demandé de mettre en place un complément d'éclairage public à ce même carrefour qui n'est pas éclairé. (Demande prise en compte depuis, et mise en place à venir pour maximum pour l'automne en point lumineux solaire).
- Une riveraine de la partie basse de l'avenue Pierre Corneille (entre Av des Chasseurs et avenue Schweitzer) déjà en sens unique, interroge sur la matérialisation du contre-sens cyclable et si la mise en double sens est d'actualité. Monsieur Paulov répond qu'il n'est pas prévu de revenir sur cette portion en sens unique car c'est la logique que l'on souhaite généraliser à tout le quartier. La question serait plutôt la mise en sens unique devant le collège. Des ajustements de piste cyclable peuvent être bien évidemment envisagés.

Cette question a permis de lever les doutes des riverains à la suite de la diffusion, dans les boîtes aux lettres du quartier, d'un document avec un plan peu détaillé, voire erroné, laissant apparaître un tronçon à double-sens. Cela a accentué la crainte des reports de trafic.

Madame la Vice-Présidente a rappelé l'importance de la concertation, notamment avec la présence de nombreux riverains à la première réunion plénière qui s'était tenu au mois de juillet à la mairie de Pessac puis la participation des volontaires aux ateliers. Elle rappelle aussi l'intérêt de l'urbanisme tactique avec les marquages jaunes qui peuvent être soit le signe d'une zone de chantier ou d'une zone d'expérimentation. Madame la Vice-Présidente remercie les services pour leur réactivité sur ce dossier et leur implication avec des travaux qui se sont enchaînés extrêmement rapidement.

- Un riverain de l'avenue de la Source a regretté que l'information ne soit pas mieux dispensée. Monsieur le Maire indique qu'au sujet de la diffusion de l'information il faudra s'appuyer à l'avenir sur les comités de quartier et élargir le périmètre de boîtage.
- Une riveraine de l'avenue Corneille s'interroge sur les reports de trafic et la crainte de voir l'ensemble du trafic se reporter sur l'avenue Corneille depuis Armistice. Monsieur Paulov explique qu'ils ne sont pas mathématiques, la complexification et la nouvelle organisation de la circulation est de nature à redessiner les itinéraires à plus large échelle. Les traversées de transit auront tendance à se reporter sur d'autres axes plus privilégiés pour ce faire. Des comptages sont prévus afin d'apprécier le report de trafic comme évoqué lors de la présentation avec une évaluation à + 5 mois après la mise des aménagements.
- Un riverain évoque le problème du ramassage des ordures ménagères durant les travaux
Monsieur Mari, adjoint au Maire, précise la date des fins de travaux et assure d'une vigilance accrue sur le sujet à l'avenir.
- Un membre de Vélocité, du quartier Chiquet, revient sur le sujet du ReVe (réseau vélo express) et insiste sur l'alternative stationnement ou piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue Corneille, et rappelle que la piste cyclable bidirectionnelle permet la sécurisation des cyclistes.
- Il est à signaler plusieurs interventions demandant la sécurisation des cyclistes dans le secteur et sur l'avenue Pierre Corneille, notamment avec la proximité du collège. C'est notamment le cas d'une personne regrettant de ne pouvoir laisser ses petits-enfants circuler à vélo dans le quartier.

Il est précisé sur ce point que l'option d'intégration d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue Pierre Corneille est de nature à sécuriser la circulation des vélos dans le quartier.

- Une riveraine de l'avenue Desbats se plaint du report de trafic important sur l'avenue Marc Desbats depuis le début des travaux et craint un report important à l'issue du projet.
Monsieur le Maire convient du report pendant les travaux, qui est toujours une période compliquée, et réaffirme la volonté de travailler le plan de circulation pour une diminution du transit sur l'ensemble du quartier. Pour ce faire, des tests sont nécessaires pour trouver les bons ajustements.
- Un riverain demande des éléments techniques sur ce que vont apporter les travaux pour réduire les nuisances sur l'avenue de Gradignan

Monsieur Pierrot des services techniques a répondu que la structure de chaussée était en très mauvais

état ; durant les travaux les terrassements descendront jusqu'à 40-50cm de profondeur afin de refaire une assise stable et homogène de la chaussée. Cette assise permettra de diminuer fortement les vibrations et les bruits de roulement. Aussi les coussins ralentisseurs au niveau du carrefour avec Armistice générant des nuisances seront aussi enlevés durant cette phase de travaux.

- Une riveraine du comité de quartier « Sardine » remet en cause le plan de circulation et demande s'il est possible de remettre à double sens la partie basse de l'avenue de Gradignan. Aussi, elle souhaite que les comptages routiers soient élargis jusqu'à l'avenue Pierre Wiehn a minima.

La prise en compte de l'avenue Pierre Wiehn dans les comptages a été actée par monsieur le Maire.

- Une riveraine de l'avenue Corneille pose la question des commerces dans le quartier et notamment le cas de la pharmacie de Fontaudin dont l'activité pourrait être mise à mal par l'instauration d'un sens unique. Monsieur Mari assure avoir rencontré les commerçants et faire un suivi particulier.
- La pharmacienne, présente à la réunion, précise avoir dû insister pour obtenir des panneaux accès commerces durant les travaux mais que cela est réglé désormais.
- Un habitant de l'avenue de Gradignan revient sur les nuisances subies par les riverains de cette avenue depuis de nombreuses années ce qui l'a conduit à monter le collectif de l'avenue de Gradignan. Il se réjouit des travaux en cours qui vont résoudre le problème des vibrations et, bien que conscient des répercussions sur les autres rues, il fait part de sa satisfaction.
- Un autre habitant de l'avenue de Gradignan précise que bien qu'historiquement l'avenue soit passante, c'est la suppression des carrefours à feu et la mise en place de plateaux qui ont fait émerger les nuisances qu'ils subissent.
- A l'élargissement de la concertation évoqué à nouveau, une habitante répond que l'avenue de Gradignan est historiquement bruyante et passante et se demande pourquoi il faudrait reporter les nuisances sur les autres axes historiquement calmes.

Pour conclure, Monsieur le Maire revient sur les trois entrants principaux à savoir l'arrivée du BEX à l'horizon 2027 (et de sa préfiguration dès la fin des travaux), de résoudre le problème des vibrations avenue de Gradignan puis de trouver l'équilibre d'un apaisement général de la circulation dans le quartier afin de diminuer le trafic de transit. Pour ce faire, il faut tester différents plans de circulation, comptage à l'appui, afin d'apprécier les reports et l'évolution du trafic.

Madame la Vice-Présidente a clos la séance en remerciant chacun pour sa participation et la bonne tenue, bien qu'animée, des débats.